



fondation sombaille jeunesse  
jeanne antide

# Rapport d'activité 2023

*Pour plus d'information au sujet de la fondation :*

[Sombaille Jeunesse – Fondation Sombaille jeunesse – Jeanne-Antide \(sombaille-jeunesse.ch\)](http://sombaille-jeunesse.ch)

## **TABLE DES MATIERES**

Rapport du Président du Conseil de fondation

Rapport de la Direction

Ressources humaines, état au 31 décembre 2023

- Effectif au 31 décembre 2023
- Effectif par fonction principale

Politique de développement durable au sein de la fondation

Etats financiers 2023 :

- Journées de présence 2023
- Bilan au 31 décembre 2023
- Comptes de pertes et profits 2023

Dons - remerciements

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE FONDATION

Durant l'année 2023, Le Conseil de fondation s'est réuni à onze reprises en présence de l'ensemble de la direction pour traiter des questions stratégiques et de gouvernance de notre fondation.

Le suivi des projets d'agrandissement et de transformation des bâtiments de la Maison des enfants et du Secteur de formation, dont une partie des travaux avait débuté en 2022, a largement occupé notre Conseil, de même que le suivi de la mise en vente du bâtiment de la rue du Parc 67-69. A fin 2023, les travaux ne sont pas encore terminés et le bâtiment mis en vente n'a pas encore trouvé preneur.

En ce qui concerne le bâtiment Parc 67-69, une partie des locaux a pu être mise à disposition du CNPea dès le 1<sup>er</sup> septembre, puisque leur propre bâtiment a été largement endommagé par la tempête du 24 juillet. Nos locaux ont permis au CNPea de poursuivre ses prestations en ville de La Chaux-de Fonds.

Les différents bâtiments de notre fondation ont également été touchés par cette tempête, mais fort heureusement de manière assez légère au regard des dégâts infligés à nombre d'édifices de notre ville. Par chance, aucun blessé n'a été à déplorer au sein de notre institution, ni chez les enfants, ni chez les adultes.

L'année 2023 a également été le cadre de la négociation du nouveau contrat de prestations avec l'Etat de Neuchâtel pour la période 2024-2025. Nous espérons vivement que dès la prochaine version, nous pourrions à nouveau compter sur un contrat de prestations quadriennal.

Enfin, il faut mentionner que notre fondation a décidé, au même titre que six autres fondations de notre canton, de quitter l'« Association neuchâteloise des maisons pour enfants, adolescents et adultes » (ANMEA) au 31 décembre 2023. Cette démission a été précédée par la constitution le 19 octobre 2023 de la nouvelle « Association des fondations neuchâteloises pour la jeunesse » (AFNJ) regroupant six des fondations démissionnaires de l'ANMEA. Il est à noter que l'AFNJ est depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 signataire pour la partie employeurs de la *Convention collective de travail du secteur des établissements spécialisés du canton de Neuchâtel* (CCT-ES), ce qui permet à notre fondation d'être représentée dans les différents organes de la CCT-ES par l'intermédiaire de l'AFNJ, comme c'était le cas auparavant au travers de l'ANMEA.

Au nom du Conseil de fondation, j'adresse mes sincères remerciements à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la fondation pour leur travail empreint de professionnalisme et d'humanité, ainsi qu'à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont soutenu notre fondation et ses missions durant cette année 2023.

Cyril Pipoz  
Président

## RAPPORT DE LA DIRECTION

L'année 2023 fut une année dense à tous niveaux, avec le développement de beaux projets mais également le constat d'une pression toujours accrue sur le dispositif neuchâtelois d'accompagnement et de protection de la jeunesse. Le nombre croissant de demandes d'accueils s'est conjugué à de conséquents remaniements de la fondation tant au niveau structurel qu'architectural qui sont mis en œuvre afin de dessiner une fondation offrant des prestations les plus adaptées possible à l'évolution des besoins et des demandes.

À l'instar de ses homologues, la fondation s'est vue proposer par l'Etat pour l'année 2023 un avenant au contrat de prestation 2019-2022. Dans ce cadre, nous avons vécu avec soulagement l'acceptation de demandes de renforts éducatifs destinés à épauler les personnes présentes auprès des enfants durant les week-ends et vacances scolaires, force étant de constater que l'organisation en cours précédemment ne correspondait plus à la réalité terrain, nombre des pensionnaires de la fondation étant désormais présents 365 jours/an.

Au début de l'été, les premiers coups de pioches ont résonné, signes désormais visibles de travaux d'envergure entrepris à la Maison des enfants et au Secteur de formation. Cet important chantier a pour finalité de pouvoir accueillir l'ensemble des enfants âgés de 0 à 14 ans sur un même site, favorisant ainsi la proximité entre les fratries et permettant aux pensionnaires de bénéficier d'un environnement séduisant et riche de possibilités d'activités en extérieur comme de terrains de découvertes. Le Secteur de formation quant à lui se verra à terme doté d'une surface d'ateliers quasiment doublée. Cette réorganisation architecturale a également pour objectif la création d'une grande salle de rencontre pour le personnel lors des manifestations officielles de la fondation ainsi qu'un lieu de séminaire ou formation avec possibilité de bénéficier du service traiteur en plein essor du Secteur de formation.

Ces projets architecturaux ainsi que le constat de la demande constante de nouveaux accueils mais surtout notre souhait de pouvoir adapter notre outil de travail aux éléments qui soutiennent la pédagogie institutionnelle (Pédagogie du Lien Développementale) ont amené à la mise en œuvre d'une réorganisation de l'effectif des pensionnaires de la fondation. Ainsi, dès le printemps 2024, la Maison des enfants accueillera quatre groupes de vie dits « verticaux » soit deux groupes d'internat 0-6 ans et deux groupes d'internat 7-14 ans, tous quatre à proximité directe bien qu'autonomes dans leur organisation. Nous réduisons ainsi le nombre de changements que connaîtrait un enfant arrivant nourrisson au sein de la fondation et y séjournant jusqu'à son adolescence ou sa majorité, privilégiant par là la stabilité du lien avec les camarades comme avec les professionnel.le.s, adultes de référence du quotidien.

Cette réflexion et les projections chiffrées de ces nouvelles modalités organisationnelles, en parallèle du développement d'un dispositif d'accompagnement à la relation parent(s)-enfant(s), ont mis en exergue un surcoût que le Canton ne pouvait financer. Choix a donc été fait de soutenir l'éclosion de ces beaux projets, pleins de sens pour les professionnel.le.s, au détriment malheureusement de la prestation Accueil Parent(s)-Enfant(s) qui a dès lors pris fin au 31 décembre 2023.

Nous avons également pris acte de la décision de la Ville de La Chaux-de-Fonds de ré-imputer à d'autres projets le financement de la structure Repas de l'écolier dispensée par la fondation au bénéfice d'enfants dont l'âge ne leur permet pas la fréquentation des structures du parascolaire. Cette offre a cessé à la fin de l'année scolaire 2022-2023.

L'ensemble du personnel de la fondation a vécu, de sa place, dans sa fonction, les effets de toutes ces modifications (nuisances diverses, déménagements, réorganisation RH, etc.). Dans ce climat de mouvement permanent et afin de soutenir le sens de la mission et de nourrir le sentiment de compétences de chacun.e, plusieurs actes de formation ont été poursuivis voire initiés. La fondation a ainsi fait appel aux services de GSN (Généralités Sexualités Neuchâtel) dans un travail de rencontre, d'échanges et de formation avec l'ensemble des équipes éducatives et également de tous les groupes d'enfants et jeunes. Cette action se poursuivra pour les années prochaines afin de maintenir cette thématique « au travail », dans un processus d'actualisation permanent. En parallèle de cette action et pour faire suite à une précédente formation dispensée par l'association ESPAS (Espace de Soutien et de Prévention-Abus Sexuels), la fondation met en œuvre une plateforme ressource en matière d'accompagnement à l'intimité. Il s'agit d'un chantier ambitieux et conséquent, qui prendra du temps avant de déployer pleinement ses effets dans la réalité et le quotidien des pensionnaires comme des professionnel.le.s.

Une collaboration a également vu le jour avec une professionnelle, Docteure en psychologie du travail, œuvrant dans le domaine de la prévention et de l'accompagnement du burnout. Deux soirées de sensibilisation ont été proposées aux membres du personnel, sur la base du volontariat. Les retours ont été positifs et nous entendons maintenir cette thématique comme un sujet ouvert au sein de la maison.

Enfin et toujours sous l'angle de la formation continue interne, l'ensemble du personnel a bénéficié d'une à quatre sessions de formation à la pédagogie institutionnelle. Ces moments sont l'occasion d'échanges de pratiques, de questionnements communs, de réajustements et ont pour ambition de travailler ensemble à toujours mieux « maîtriser » l'outil de travail que sont les professionnel.le.s et l'environnement de vie des pensionnaires. Les intervenants familiaux et directions pédagogiques sont également parties prenantes de ces sessions de formation.

Quant aux chantiers et projets pour l'avenir, nous savons devoir rendre lisibles les nouveaux contours de la fondation, à l'interne comme à l'externe, par le biais d'un remaniement du site internet et de l'organigramme de la fondation. Nous avons également à refondre en l'actualisant le concept pédago-thérapeutique, tout en poursuivant le développement de pratiques toujours plus empreintes de créativité et d'humanité afin de recevoir et d'accompagner les enfants et familles d'aujourd'hui, là où ils en sont dans leur histoire de vie et de tenter de contribuer, humblement et respectueusement, à leur mieux-vivre à futur, en tant que personnes actrices de leur projet de vie.

Pour tout ce qui a été traversé, bon gré mal gré, pour tous les projets en cours et à encore venir, la profonde reconnaissance du collègue de direction va au Conseil de fondation pour son soutien et sa mobilisation sur le terrain comme dans sa faculté à permettre à la fondation de

bouger ses lignes afin de rester au plus proche de l'évolution des besoins des pensionnaires d'une part, des valeurs et de la mission de la fondation d'autre part.

Merci enfin à l'ensemble du personnel pour l'essentiel : sa présence bienveillante, inlassablement, auprès des enfants et jeunes accueillis et accompagnés dans les différents secteurs de la fondation. Les graines semées sont empreintes de la persévérance et de l'intention de chacun.e de contribuer à permettre et soutenir dans leur grandir, les enfants et jeunes que nous accompagnons, afin qu'ils deviennent des adultes fiers d'eux et de ce qu'ils accompliront et fiers également des parents que peut-être ils deviendront.

Pour le collège de direction :

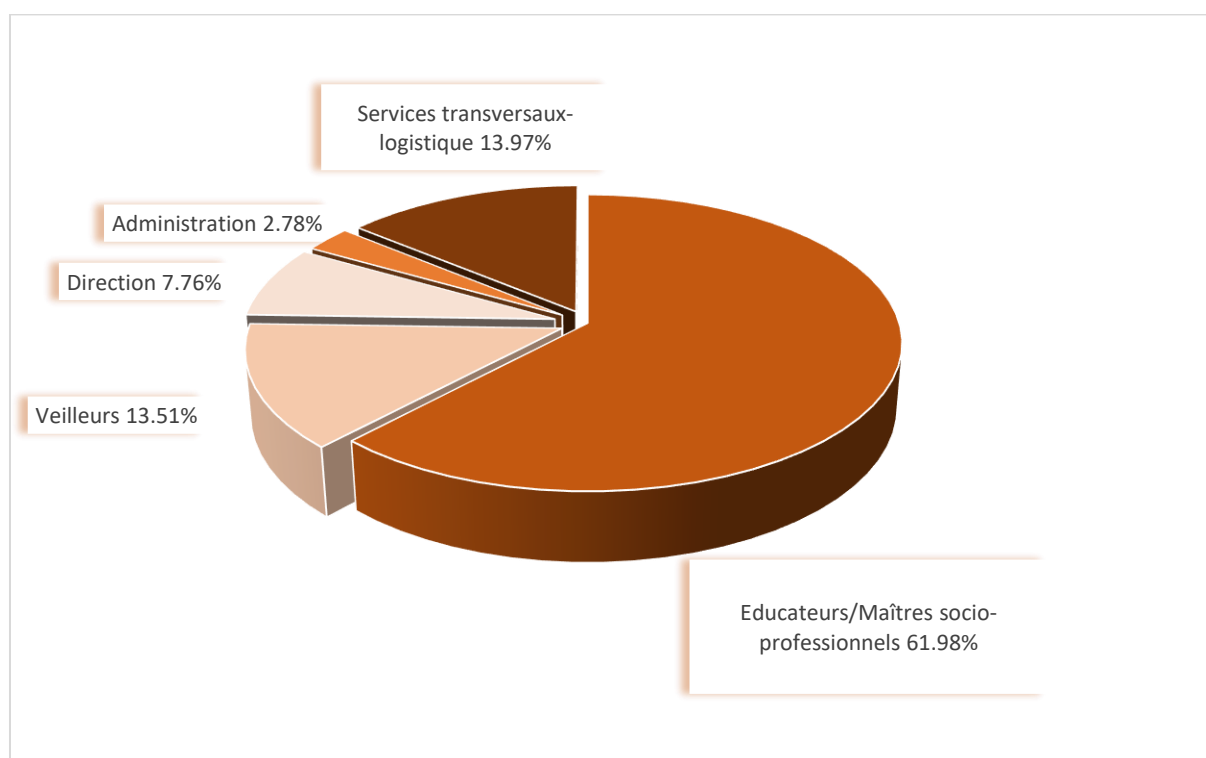
Anne-Sylvie Sauser  
Directrice générale

## RESSOURCES HUMAINES, ETAT AU 31 DECEMBRE 2023

### Effectif au 31 décembre 2023 : Equivalent Plein Temps (EPT) et personnes

	Femmes		Hommes		Ensemble du personnel	
	EPT	Personnes	EPT	Personnes	EPT	Personnes
Fixes en CDI	51.70	84	25.25	34	76.95	118
Fixes en CDD	0.20	1	1.55	2	1.75	3
Apprentis		3		4		7
Stagiaires		4		2		6
<b>Total</b>	<b>51.90</b>	<b>92</b>	<b>26.80</b>	<b>42</b>	<b>78.70</b>	<b>134</b>

### Effectif par fonction principale (% du personnel en EPT)



Environ trois quarts de l'effectif du personnel y compris les veilleurs occupent une fonction relevant des métiers du social. Le personnel des services transversaux et administratifs représente un total de 16.75 %. La fondation œuvrant sur un modèle de management de proximité sans cadres intermédiaires, le collège de direction représente environ 8 % de l'effectif.

## POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DE LA FONDATION

Depuis de nombreuses années, notre fondation, sensible à la cause environnementale, a œuvré afin de rendre nos actions et bâtiments plus respectueux de l'environnement.

Fin 2013, nous avons remplacé le dispositif de chauffage vieillissant et utilisant des énergies fossiles concernant les bâtiments de la Maison des enfants et du Secteur de formation par l'installation d'une centrale de chauffage à distance fonctionnant avec des copeaux de bois déchiquetés provenant de la région.

Au catalogue des mesures spectaculaires, nous pouvons aussi signaler l'installation de centrales photovoltaïques d'une surface globale d'environ 550 m<sup>2</sup> permettant l'autonomie électrique totale des bâtiments Sombaille 6, Sombaille 7, Sombaille 8 et Jonquilles 1 abritant respectivement la Maison des enfants, les appartements mis en location, le Secteur de formation et l'Accueil d'Urgences.

Ce fut l'occasion, dans le tournus usuel des véhicules de la fondation, d'acquérir deux voitures électriques dédiées au transport des enfants et autres trajets, en ville ou à proximité de la Chaux-de-Fonds, autonomie oblige.

A ces éléments importants s'ajoutent les petits gestes quotidiens auxquels chaque individu, professionnel ou résident, est confronté. Etre sensible à sa consommation d'eau, à la température ambiante des pièces à vivre sont autant de sujets qui nécessitent d'être conscientisés et qui méritent des efforts réguliers.

Au niveau de l'alimentation, nous nous fournissons dans la mesure du possible auprès de producteurs régionaux avec un accent mis sur les produits de saison. L'achat d'eau minérale est désormais banni au sein de la fondation. Nous continuons nos efforts afin de modifier les mentalités car, instaurer un jour de semaine sans viande n'est par exemple pas toujours compris par certain.e.s de nos résident.e.s. Un accompagnement est nécessaire mais nous sommes persuadés que, sans devenir « jusqu'au-boutistes », nous pouvons faire mieux et infléchir certaines habitudes, dans la durée.

Raymond Perret  
Directeur administratif et financier

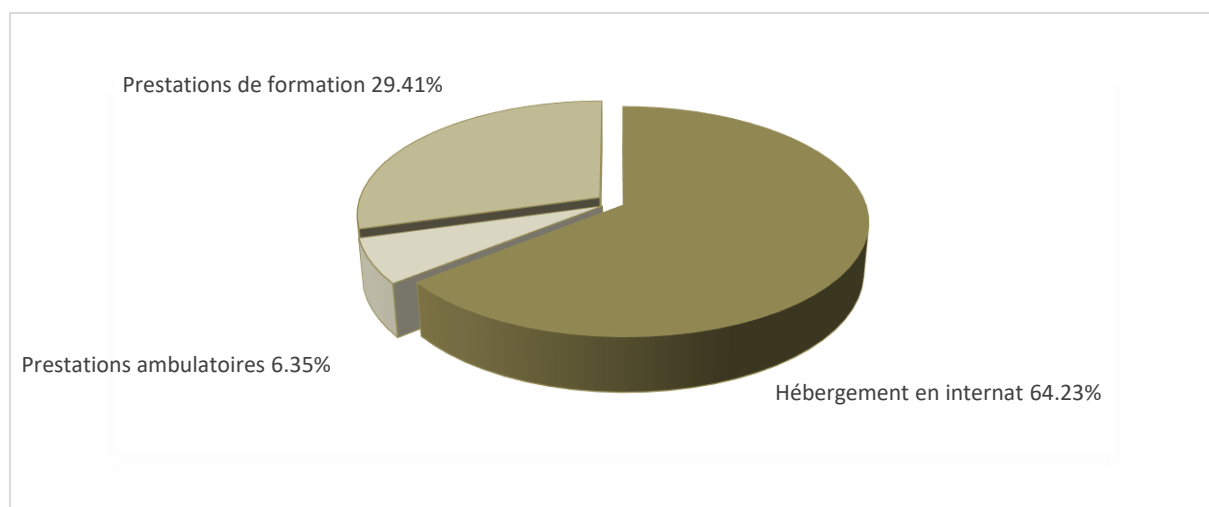


## ETATS FINANCIERS 2023

### Journées de présence 2023

Durant l'année 2023, la fondation a accueilli et accompagné :

Prestations		scolaires, interventions réalisées 2023
25 situations d'enfants en hébergement éducatif de 0 à 6 ans (petite enfance)	représentant un total de journées civiles de	6604
26 situations d'enfants en hébergement éducatif de 6 à 16 ans (Maison d'Enfants)	représentant un total de journées civiles de	5505
17 situations de jeunes gens en hébergement éducatif de 16 à 18 ans (Maison d'Apprentis)	représentant un total de journées civiles de	3938
25 situations d'enfants et jeunes gens en accueillis en urgence (Accueil d'urgence)	représentant un total de journées civiles de	2832
6 situations de jeunes gens en hébergement décentralisé (Studios de suite)	représentant un total de journées civiles de	1475
10 situations d'enfants ou jeunes gens en prise en charge extérieure (PCE-B)	représentant un total de journées civiles de	895
18 situations de jeunes gens en Préformation (Secteur de formation)	représentant un total de journées scolaires de	1648
6 situations de jeunes gens en accompagnement professionnelle (Job-coaching-Secteur de formation)	représentant un total de journées scolaires de	1087
3 situations de mamans avec leurs enfants en accueil Parent-Enfant	représentant un total de journées civiles de	386
68 situations familiales nécessitant les prestations Point Rencontre et Echanges	représentant un total d'interventions de	1156
<b>Total des prestations reconnues par le contrat de prestations</b>		<b>25526</b>
29 situations de jeunes gens bénéficiant de prestations OAI (Secteur de formation ) (hors contrat de prestations)	représentant un total de journées civiles de	6762
<b>Total des prestations autres</b>		<b>6762</b>
<b>Total général des prestations fournies 2023</b>		<b>32288</b>



## Bilan au 31.12.2023

	31.12.2023	31.12.2022
<b>ACTIF</b>		
Liquidités	87 783,01	305 720,84
c/c Ville de la Chaux-de-Fonds	54 859,58	118 437,23
Débiteurs	136 492,95	111 891,50
Autres créances	0,00	0,00
Actifs transitoires	46 250,80	31 121,55
<b>Actif circulant</b>	<b>325 386,34</b>	<b>567 171,12</b>
Informatique	0,00	0,00
Mobilier	218 439,57	238 440,29
Véhicules	0,00	6 877,80
Immeubles	6 391 982,70	5 501 989,43
<b>Immeubles et matériel</b>	<b>6 610 422,27</b>	<b>5 747 307,52</b>
Dépôts de garantie	8 526,15	4 987,90
<b>Immobilisations financières</b>	<b>8 526,15</b>	<b>4 987,90</b>
<b>Actif immobilisé</b>	<b>6 618 948,42</b>	<b>5 752 295,42</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>6 944 334,76</b>	<b>6 319 466,54</b>
<b>PASSIF</b>		
Créanciers	135 321,14	251 795,50
Autres dettes	617,90	1 067,50
Argent de poche pensionnaires	73 799,18	63 856,95
Solde du contrat de prestations - à restituer à l'Etat	20 352,00	3 578,00
Passifs transitoires	48 739,11	64 833,92
<b>Engagements à court terme</b>	<b>278 829,33</b>	<b>385 131,87</b>
Crédits hypothécaires	3 774 181,50	2 975 925,00
Emprunt bancaire BCN	60 000,00	64 000,00
Provision futurs efforts recapitalisation Caisse de pension	134 197,15	134 197,15
Provision formation continue PLD	28 554,40	28 554,40
Provision risques maladie et autres effets salariaux	100 000,00	100 000,00
Provision investissements immobiliers	80 000,00	80 000,00
<b>Engagements à long terme</b>	<b>4 176 933,05</b>	<b>3 382 676,55</b>
Fonds de fluctuation de recettes OAI	167 534,03	212 553,01
Réserves non affectées	-182 494,14	-159 931,00
Fonds de fluctuation contrat de prestations Etat Neuchâtel	119 552,75	116 131,57
Dons Jeanne-Antide et dons Sombaille 2016-2019	371 615,81	370 540,61
Capital Jeanne-Antide	300 000,00	300 000,00
Capital Sombaille et Palabrier	1 712 363,93	1 712 363,93
<b>Fonds libres/Capital</b>	<b>2 488 572,38</b>	<b>2 551 658,12</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>6 944 334,76</b>	<b>6 319 466,54</b>

## Compte de pertes et profits 2023

N°	Libellé	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
		Fr.	Fr.	Fr.
31	Salaires personnel éducatif	5 336 569,80	5 222 112,45	5 081 650,25
33	Salaires direction et administration	997 094,80	1 028 206,20	970 139,50
34	Salaires économat et service de maison	715 397,90	693 438,50	673 622,10
35	Salaires service technique	122 744,55	115 066,30	115 744,35
37	Charges sociales	1 714 428,55	1 701 963,40	1 656 538,95
38	Autres charges de personnel	76 892,58	70 517,16	59 460,13
39	Honoraires pour prestations de tiers	154 362,50	149 500,00	116 882,00
<b>3</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>9 117 490,68</b>	<b>8 980 804,01</b>	<b>8 674 037,28</b>
40	Matériel médical d'exploitation	8 943,10	19 100,00	18 403,60
41	Produits alimentaires et boissons	437 364,95	433 400,00	416 688,55
42	Ménage	41 361,51	47 900,00	40 894,20
43	Entretien et répartition des immobilisations	407 663,10	405 250,00	391 805,72
44	Charges d'investissement	232 178,18	266 209,89	218 733,49
45	Energie et eau	179 957,95	195 000,00	127 814,85
46	Ecole, formation et loisirs	65 610,06	64 150,00	60 062,74
47	Bureau et administration	180 002,88	172 620,00	148 929,66
49	Autres charges d'exploitation	63 407,05	61 100,00	62 099,55
<b>4</b>	<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>1 616 488,78</b>	<b>1 664 729,89</b>	<b>1 485 432,36</b>
62	Revenus découlant d'autres prestations	-922 145,99	-986 880,00	-781 323,00
63	Revenus provenant de prestations de service	-40 265,28	-30 000,00	-33 841,03
65	Revenu provenant d'autres prestations de service	-11 341,58	-3 000,00	-13 686,78
66	Revenus des loyers et intérêts du capital	-68 687,61	-28 726,00	-45 778,46
67	Revenus d'exploitations annexes	-143 504,51	-145 000,00	-156 982,85
68	Revenus provenant de prestations au personnel	-130 953,55	-150 227,02	-140 281,85
69	Contributions à l'exploitation et dons	-4 829,00	-5 000,00	-6 250,40
<b>6</b>	<b>Produits d'exploitation</b>	<b>-1 321 727,52</b>	<b>-1 348 833,02</b>	<b>-1 178 144,37</b>
	<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>9 412 251,94</b>	<b>9 296 700,88</b>	<b>8 981 325,27</b>
	<b>Engagement de l'Etat - Contrat de prestations</b>	<b>9 348 091,00</b>	<b>9 348 091,00</b>	<b>8 617 645,00</b>
	<b>RESULTAT</b>	<b>64 160,94</b>	<b>-51 390,12</b>	<b>363 680,27</b>

**Organe de révision, vérificateur des comptes : Fiduciaire Müller, Christe & Associés SA, Neuchâtel**

## DONS - REMERCIEMENTS

P. Gloor, La Chaux-de-Fonds ;

S. Radicchi, La Chaux-de-Fonds ;

T. Hirsbrunner, Fresens ;

M. Erard, La Chaux-de-Fonds ;

Famille Vuilleumier, Chezard-St-Martin ;

Succession M. Gigon, La Chaux-de-Fonds ;

Famille Beuret, La Chaux-de-Fonds;

Dons Anonymes ;

SHG SA, Le Crêt-du-Loclc ;

Le Kiwanis-Club des montagnes neuchâteloises pour son soutien au financement de soirées « contes » à destination des plus jeunes enfants ;

Le Lion's Club, Le Locle pour son soutien lors de l'achat de matériel utile à notre bibliothèque d'objets « Objet Volant » ;

...ainsi que les nombreuses personnes qui nous apportent, tout au long de l'année, des dons en nature et offrent diverses activités aux enfants et jeunes accompagnés par la fondation.

Au nom de nos pensionnaires et du personnel de la fondation :

**Merci pour votre générosité et votre soutien !**

La Chaux-de-Fonds, le 13 juin 2024

***Pour soutenir nos activités en faveur des enfants et de la jeunesse :***

*Fondation Sombaille Jeunesse – Jeanne Antide – 2300 La Chaux-de-Fonds*

*Postfinance IBAN CH06 0900 0000 2300 1584*